

Société nationale de protection de la nature

9, rue Cels, 75014 Paris

ASSEMBLEE GENERALE 2013

RAPPORT MORAL DE L'EXERCICE 2012

A. Dynamisation de la vie associative

1. Renforcement de la cohésion de l'association

**** Fonctionnement statutaire***

La Société nationale de protection de la nature a tenu en 2012 :

- Cinq réunions de conseil d'administration ;
- Une assemblée générale qui s'est tenue le 23 juin 2012, à la Tour du Valat en Camargue (Bouches-du-Rhône).

2. Fidélisation des adhérents et accroissement d'audience

**** Animations***

13 sorties d'initiation à la nature, totalisant 96 participants, ont été organisées en 2012 dont :

- 4 sorties d'une demi-journée ;
- 7 sorties d'une journée ;
- 2 sorties de plusieurs jours en Camargue.

A ces animations, il faut ajouter une sortie botanique organisée pour un groupe de 12 participants des Randonneurs d'Ile-de-France, les sorties « adhérents » du samedi en Camargue et un chantier nature de 12 bénévoles en Camargue.

**** Le Courrier de la Nature***

En 2012, *Le Courrier de la Nature* a publié 8 numéros, dont un numéro spécial de 60 pages consacré aux continuités écologiques, diffusés à plus de 1950 abonnés -.

**** Liens avec les adhérents***

En 2012, la SNPN comptait 2264 adhérents, soit 365 de plus qu'en 2011, ce qui s'explique notamment par la relance de très anciens adhérents. A l'occasion des trois relances effectuées en 2012, une collecte des adresses électroniques a été réalisée, afin de faciliter les échanges avec les adhérents, et d'enrichir la base de « contacts mailing » pour une plus large diffusion des informations propres à l'association. Chaque message envoyé par ce biais comporte de plus un lien vers le site Internet de l'association, ce qui devrait contribuer à augmenter les visites sur ce dernier.

**** Site Internet***

En 2012, le site Internet de la SNPN a fait l'objet de mises à jour habituelles concernant les actualités, l'agenda et les revues. Les articles de la rubrique « Mares : mieux connaître pour mieux protéger » ont été activement consultés, ainsi que ceux concernant la Réserve naturelle nationale du lac de Grand Lieu, suite à un rafraîchissement des textes et des photos.

Par ailleurs, la SNPN figure maintenant sur deux sites Internet d'appel aux dons : 1 % pour la planète et Mailforgood.

** Dossiers de protection de la nature*

Etude des Zones Humides d'Ile-de-France à travers deux programmes complémentaires : « Vers un réseau des zones humides d'Ile-de-France » et « l'inventaire des mares d'Ile-de-France »

Rappelons que la convention passée entre la Région et la SNPN prévoit la mise en place d'un réseau des zones humides d'Ile-de-France et que le cadre général de l'action définit plusieurs objectifs :

- l'identification de réseaux de mares et de roselières à conserver et/ou à restaurer ;
- la hiérarchisation des zones humides les plus remarquables en vue de la création de nouvelles Réserves naturelles régionales ;
- l'intégration du projet à NatureParif ;
- la sensibilisation des différents acteurs sur l'importance et le rôle des zones humides.

L'année 2012 fut consacrée :

- à la poursuite de la **mise en place d'un partenariat opérationnel** concernant les structures liées aux milieux humides dans les départements des Yvelines et du Val-d'Oise, ainsi qu'à la collecte des données et informations relatives aux zones humides (synthèses de données naturalistes, rapports, couches cartographiques...) dans ces départements ;
- à la poursuite des inventaires naturalistes sur les départements des Yvelines, du Val-d'Oise et de la Seine-et-Marne ;
- à la synthèse globale des cinq années passées afin de produire le rapport final du programme : synthèse et analyse des données, hiérarchisation des sites, rédaction du rapport.

En parallèle, le projet relatif à « l'inventaire des mares d'Ile-de-France » s'est poursuivi en 2012 ; il aura permis à la SNPN de faire un premier bilan de ces milieux en Ile-de-France : analyses cartographiques, prospections de terrain, appel à participation auprès des structures partenaires et bénévoles, synthèse et analyse des données et rédaction d'un rapport complet.

Un réseau d'acteurs franciliens

A travers ses travaux, la SNPN a engagé 74 partenariats avec les acteurs franciliens travaillant sur la problématique des zones humides : 21 associations, 15 structures publiques, structures privées, collectivités, établissements scolaires.

Citons parmi eux :

Associations : ADN (Association de Défense de la nature) Les Molières ; ATENA 78 (Association Terroir et Nature en Yvelines), Centre d'Etudes de Rambouillet et de sa forêt, CLEMATIS (Association des étudiants d'Orsay - Club des Etudiants Mordus d'Animation Terrain et d'Initiation à la Systématique), CORIF (Centre ornithologique d'Ile-de-France), AVEN du Grand Voyeux, Fédération des pêcheurs 77, FICEVY, IASEF, NaturEssonne, Natureparif, OPIE, Société Française d'Odonatologie, Société herpétologique de France - Philofauna...

Fondation : Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Ile-de-France.

Etablissements publics : Agence des espaces verts, Centre régional de la propriété forestière d'Ile-de-France et du Centre, Office national de la chasse et de la faune sauvage (78, 91, 92, 95), Office national des forêts (78, 91, 92, 95), Seine-et-Marne Environnement.

Services de l'Etat : Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie Ile-de-France.

Collectivités : Conseils généraux des départements d'Ile-de-France, Parc naturel régional du Gâtinais français, Parc naturel régional du Vexin français, Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

Bureaux d'étude privé : Ecosphère, Biotope.

Autres : Animateurs des SAGE Mauldre, Marne Confluence, Nappe Beauce, Yerres, Bièvre, et Orge-Yvette.

Principaux résultats

« Vers un réseau des zones humides d'Ile-de-France »

Sur le terrain, la SNPN s'est concentrée sur les secteurs présentant soit des lacunes de prospection et/ou ne bénéficiant pas de protection, soit sur des sites réputés d'intérêt mais faisant l'objet d'un classement inapproprié. Après différentes phases de pré-localisation et un premier diagnostic, des relevés naturalistes (habitats, flore, odonates, avifaune, amphibiens) ont été réalisés sur les sites potentiellement les plus intéressants. Sur l'ensemble du territoire régional, 60 sites situés généralement en fond de vallée ont été visités pour déterminer les roselières remarquables et les potentielles réserves naturelles régionales, ainsi que 69 réseaux de mares.

Le bilan réalisé en 2012, sur la base des données recueillies au cours des cinq années du programme font apparaître : 63 habitats remarquables ; près de 650 espèces floristiques, dont 195 d'intérêt patrimonial et 27 invasives ; plus de 170 espèces d'oiseaux, dont 57 espèces patrimoniales et 6 échappées ; 18 espèces d'amphibiens, dont 10 patrimoniales ; 55 espèces d'odonates dont 34 d'intérêt patrimonial.

Concernant l'objectif « Réseau de mares », le bilan réalisé en 2012 à l'issue du projet fait apparaître 709 réseaux de mares (5 mares au minimum, espacées de 500 m au maximum) en Ile-de-France.

23 réseaux de mares ont été retenus sur le territoire francilien et présentent des enjeux écologiques très forts : 10 sites en Seine-et-Marne, 2 sites dans le Val d'Oise, 6 sites dans les Yvelines et 5 en Essonne. Le réseau de mares le plus intéressant et le plus étendu d'Ile-de-France est celui de la Forêt domaniale de Villefermoy et de ses environs en Seine-et-Marne, abritant plus de 1560 mares.

Concernant l'objectif « Roselières », l'inventaire couplant analyses cartographiques et visites de terrain s'est poursuivi en 2012. Au total, 1096 entités roselières ont été cartographiées dont 696 ont été visitées. Il ressort de l'analyse globale de ces données, réalisée en 2012, que l'Ile-de-France présente seulement 610 ha de grandes roselières dont les plus représentées sont les phragmitaies. Une grande partie d'entre elles sont menacées de fermeture progressive par les ligneux. La SNPN a identifié au total 24 roselières à conserver en priorité : 8 sites en Seine-et-Marne, 7 sites dans le Val-d'Oise, 4 sites dans les Yvelines et 5 sites en Essonne.

Enfin, ce travail a permis de mettre en évidence 28 zones humides (1 en Seine-Saint-Denis, 12 en Seine-et-Marne, 7 dans le Val d'Oise, 5 dans les Yvelines et 3 en Essonne) – dont certaines des roselières précédemment identifiées - particulièrement remarquables au niveau régional. La plupart mérite un classement en réserve naturelle régionale.

« L'inventaire des mares d'Ile-de-France »

Dès les premières prospections et analyses réalisées pour le « Réseau Mares », la SNPN a constaté l'urgence de protéger ces milieux et a décidé de s'engager davantage dans leur connaissance et dans la sensibilisation des acteurs et du grand public en Ile-de-France. Elle a donc lancé un inventaire des mares franciliennes, qui dépasse l'objectif du simple recensement et vise à initier une véritable dynamique régionale de protection de ces milieux.

La prélocalisation des mares à partir de l'analyse cartographique a été finalisée en 2012. Au total, ce sont ainsi 22 003 mares qui ont été recensées. Ces mares font ensuite l'objet d'une visite par les salariés de la SNPN, ou ses partenaires et bénévoles formés, qui permet de confirmer leur existence sur le terrain. En 2012, 1626 mares ont été visitées dont 647 par différents partenaires et bénévoles, portant à 7176 le nombre de mares prospectées depuis le début du projet. Ces prospections ont mis en évidence la disparition de 399 des 22 003 mares prélocalisées. L'état des 3175 mares ayant fait l'objet d'une caractérisation a été analysé : environ un tiers sont dans un bon état de conservation, mais 43 % sont dans un état moyen et 19 % en mauvais état, le reste n'ayant pu être caractérisé. Les visites de terrain étaient également l'occasion de recueillir des données sur la biodiversité. 10 967 données floristiques ont été recensées correspondant à 446 espèces végétales dont 99 patrimoniales et 20 invasives. Les 2246 données sur les odonates font ressortir la

présence d'au moins 44 espèces dont 24 patrimoniales. Pour les amphibiens, 1986 données ont été répertoriées pour un total de 17 espèces dont 10 patrimoniales.

Du côté de la sensibilisation et de la formation, en 2012, la SNPN a organisé 12 interventions auprès des bénévoles, structures éducatives et associations partenaires du programme, sous forme de formations théoriques et pratiques ou de sorties de terrain, ainsi que d'une restitution en images de son bilan annuel dans ses locaux parisiens. Ce sont au total, depuis le début de cette initiative, 23 interventions de ce type qui ont eu lieu. Parmi celles-ci, citons notamment sur la période 2011-2012, six demi-journées de formation qui ont été dispensées aux élèves de quatre structures éducatives, avec pour objectif de leur confier la réalisation de l'inventaire des mares à proximité de leur établissement ou sur d'autres secteurs définis avec la SNPN.

En 2012, la SNPN est également intervenue sur ce sujet des mares franciliennes lors de différentes manifestations : à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides, en Essonne, dans le cadre de la journée organisée par le PNR du Gâtinais français et en juillet lors du séminaire ECOLINE.

L'ensemble des documents relatifs à l'inventaire des mares d'Ile-de-France ainsi qu'une documentation vulgarisée plus générale sur les mares est disponible sur le site Internet de la SNPN.

Avec le soutien technique de Natureparif, la SNPN a créé un portail d'échanges sur Affinitiz, à destination des bénévoles de l'inventaire. Il compte aujourd'hui 50 membres.

Toujours avec Natureparif, un site Internet de saisie des données relatives à l'inventaire est en cours de développement dont la mise en ligne est imminente.

Parallèlement, dans le cadre de la rubrique Mares créée en 2011 dans sa revue *Le Courrier de la Nature*, cinq articles de deux pages sont parus en 2012 (Les amphibiens, petits habitants des mares ; Les libellules : anisoptères et zygoptères ; La chytridiomycose : une préoccupation majeure pour le devenir des amphibiens ; Incontournables des mares : les lentilles d'eau ; Mares et sensibilisation : de l'information à l'action).

B. Valorisation de la légitimité scientifique

1. Accroissement des missions et des capacités techniques de l'association

** Contribution aux travaux de conseils et commissions*

La Société nationale de protection de la nature a maintenu en 2012 son activité au sein du Conseil national de protection de la nature, avec la participation de Jean Untermaier, Michel Echaubard, Gabrielle Thiébaud et Annik Schnitzler aux travaux du Conseil, de son comité permanent et de commissions spécialisées (PNR, Aires protégées, Flore et Faune). Par ailleurs, la SNPN est également représentée, par son secrétaire général, au Conseil national de la chasse et de la faune sauvage, à la Commission de délivrance du certificat de capacité pour la présentation au public d'animaux de la faune sauvage et à la Commission des sites de Paris. Elle est également représentée, par l'intermédiaire de son président ou de son secrétaire général au Comité national Trame verte et bleue ainsi qu'au Comité national Zones humides.

Les représentants du conseil d'administration de l'association ont été présents aux réunions des conseils scientifiques et de gestion de la Réserve de Camargue, ainsi qu'aux réunions du Parc naturel régional de Camargue. La SNPN, représentée par son président ou son secrétaire général, a également participé tout au long de l'année à de nombreuses réunions à Grand-Lieu : rencontre avec le vice-président du Conseil général en charge de l'environnement, comité consultatif et conseil scientifique de la réserve naturelle.

La SNPN a également participé à la dernière réunion du comité national de l'IFRECOR, qui s'est tenue à Moorea (Polynésie française) du 14 au 20 octobre dernier. Elle y était représentée, comme chaque année, par son vice-président François Ramade qui, à cette occasion, a rappelé l'action de la SNPN sur ce thème et a présenté le rapport qu'il a rédigé sur le problème de la pollution des biocoenoses récifales par les pesticides.

Enfin, dans le cadre de l'IFRECOR toujours, François Ramade, également responsable du programme de la pollution des biotas récifaux par les pesticides, a poursuivi ses travaux d'analyse d'échantillons (essentiellement des poissons) contaminés en provenance des divers DOM-TOM impliqués dans ce projet. Ses précédents résultats ont été publiés dans le numéro 67-2 de la *Revue d'Ecologie – Terre & Vie* de juin 2012.

** Missions techniques, de conseils ou d'expertise*

La Société nationale de protection de la nature a maintenu et amplifié ses missions de conseils, d'expertise et d'études sur les zones humides :

Correspondant non gouvernemental de la politique de communication, éducation, sensibilisation et participation du public (CESP) en faveur des zones humides et de Ramsar en France

Nommée fin 2011 et pour trois ans à cette fonction, la SNPN a participé en tant que membre de la délégation nationale à la 11^e Conférence des Parties de Ramsar à Bucarest. A cette occasion, les actions de la SNPN (*Zones Humides Infos*, Ramsar France, cf. ci-dessous) ont été citées lors d'un side-event animé par le Ministère de l'écologie et Ramsar France et la revue *Zones Humides Infos* a été présentée comme une action remarquable de CESP (http://community.ramsar.org/factsheets/france_factsheet.pdf). La SNPN a en outre effectué un compte rendu en direct de la conférence sur Twitter (<http://www.zones-humides.eaufrance.fr/node/2891>).

Elle a par ailleurs continué à participer aux travaux du Groupe national zones humides (réunions, relecture de documents...).

Toujours dans le cadre de la CESP, la SNPN a rejoint la commission Education et communication de l'UICN France.

Elle a aussi participé aux réunions et au quatrième séminaire de l'association Ramsar France (dont la SNPN est membre fondateur) pour la mise en réseau des acteurs des sites Ramsar français et la promotion du label. En outre, la revue *Zones Humides Infos* (cf. ci-dessous) offre une rubrique dédiée à cette association et à Ramsar.

Assistance du groupe de réflexion « Zones Humides »

La SNPN a poursuivi le secrétariat du groupe « Zones Humides », notamment lors de l'organisation des réunions et elle a assuré la rédaction des comptes rendus diffusés ensuite aux membres. Quatre réunions du groupe « Zones Humides » se sont tenues : les 6 mars, 19 juin, 16 octobre et 18 décembre 2012.

Tout au long de l'année 2012, le groupe « Zones Humides » a été le lieu de réflexions et d'échanges sur les travaux du Groupe national zones humides, tandis que ses membres participaient - entre autres - à la préparation des suites du second Plan national d'action en faveur des zones humides (promotion d'un troisième Plan), aux réflexions sur le projet de Parc national zones humides, à l'évolution des Pôles-relais zones humides, à un bilan des programmes de recherche en cours sur les zones humides.

A ces missions s'ajoute celle de **Consolider et développer un dispositif de communication et de collaboration autour des zones humides et de Ramsar**, qui fait l'objet d'une convention avec le ministère en charge de l'Ecologie. Cette mission spécifique concerne :

La publication et la diffusion de la revue Zones Humides Infos

En synergie avec le secrétariat du groupe « Zones Humides », qui tient le rôle de comité éditorial, un bulletin, *Zones Humides Infos*, est édité. Un double numéro (73-74) de 32 pages sur le paysage en zone humide est ainsi paru en 2012 et un second numéro double (75-76) de 40 pages sur l'élevage en zones humides, réalisé en 2012, est paru début 2013.

Zones Humides Infos est diffusé gratuitement à un réseau de plus de 3000 abonnés pour la version papier et plus de 330 abonnés pour la version électronique (administrations, collectivités, scientifiques, bureaux d'études, associations, particuliers). Tous les numéros de la revue sont également librement consultables sur le site Internet de la SNPN : <http://www.snpn.com> (plus de 4300 visites pour la page des numéros de 2011 et près de 2500 pour celle de 2012).

Un service d'information auprès des membres du réseau, des médias et du grand public

La SNPN réalise et diffuse une veille informationnelle sur les zones humides à la destination de son réseau (groupe « Zones Humides », Pôles-relais, etc.) et de toute personne qui en fait la demande (journalistes, documentalistes, têtes de réseaux, particuliers...). Cette veille se traduit par un bulletin de veille (consultable sur le site Internet de la SNPN : <http://www.snpn.com/spip.php?rubrique206>) et une mailing-list « RéseauZH », un archivage en ligne, ainsi qu'un compte de diffusion de micro-messages Twitter (plus de 700 abonnés en juin 2013) (<http://www.snpn.com/spip.php?article1617>).

La SNPN est également régulièrement contactée par des particuliers, journalistes, praticiens, qui souhaitent être mis en relation avec différents acteurs et experts des zones humides ou obtenir des réponses à des questions sur cette thématique.

En outre, la SNPN a participé activement aux travaux de communication des Pôles-relais zones humides et du portail zones humides d'eaufrance (comités de pilotage, co-rédaction de documents – page web, bilan de la Journée mondiale des zones humides 2012... -, échanges d'informations).

La réalisation multipartenariale et la diffusion d'un dossier de presse sur la thématique des zones humides et de Ramsar, notamment en lien avec la Journée mondiale des zones humides

La SNPN, avec l'assistance de ses partenaires (Portail zones humides d'eaufrance, Pôles-relais zones humides, LPO, association Ramsar France), a réalisé en 2012 et diffusé début 2013 un dossier de presse pour la Journée mondiale des zones humides du 2 février 2013 sur le thème des zones humides et de la gestion de l'eau (http://www.zones-humides.eaufrance.fr/sites/default/files/dp_jmzh_2013.pdf).

Suite à cette animation, la SNPN a été sollicitée pour intervenir directement ou indirectement (mise en relation) par plusieurs médias (radio, TV & webTV...).

2. Amélioration de la diffusion des bases scientifiques des actions en faveur de la conservation de la nature :

**** Publication de travaux de recherche***

Il a été publié en 2012 quatre numéros de la *Revue d'Ecologie – Terre & Vie*, représentant 472 pages, ainsi qu'un supplément de 136 pages. L'ensemble de ces numéros totalise 40 articles et 1 note. Cette revue est diffusée à plus de 200 abonnés.

C. Réserves

1. Camargue

**** Gardiennage***

Le gardiennage de la réserve est assuré tous les week-ends et jours fériés de l'année du lever au coucher de soleil. En semaine, la surveillance est effectuée lors des sorties de terrain liées au suivi scientifique ou à l'entretien. Les tournées de surveillance concernent notamment le secteur sud de la réserve au printemps et en été, périodes où la fréquentation est très forte, les limites de la réserve voisines des zones de chasse en automne et en hiver.

Des contacts réguliers et des réunions ont lieu avec les partenaires tels l'Office national de la Chasse, le Parquet, les affaires maritimes, la police de l'eau, les agents de surveillance du PNR Camargue et de la Tour du Valat...

En 2012, trois procès-verbaux ont été dressés pour circulation en véhicule à moteur sur le territoire de la réserve. L'un de ces PV a été transmis pour compétence au Tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence.

Une opération commune de surveillance a été menée entre tous les agents commissionnés de Camargue et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage : elle a permis d'intercepter des braconniers.

Dans l'affaire en cours concernant les dégâts de sangliers de l'année 2011 et opposant la Fédération des chasseurs aux espaces naturels de Camargue (soit la SNPN gestionnaire de la Réserve, la Tour du Valat et le PNR Camargue) et au Conservatoire du littoral, la Fédération des chasseurs a été déboutée en première instance en février 2012 et a fait appel contre les seuls espaces naturels, qu'elle a par ailleurs de nouveau assignés pour l'année 2012. Un expert a été nommé et a procédé à des expertises de terrain sur les limites des espaces naturels et des propriétés privées. Il doit rendre son rapport début 2013.

**** Maintenance des infrastructures et des outils***

- Entretien régulier des sentiers et observatoires ouverts au public, ainsi que des parkings et chemins d'accès (débroussaillage, apport de tout venant, réparations des passerelles, ponts et observatoires).
- Entretien des digues, canaux et vannes : curage du port et pose d'une martelière sur le Vaccarès.

- Entretien et remplacement des panneaux de signalisation de la réserve : de nouveaux panneaux ont été réalisés cette année avec une nouvelle maquette respectant la charte des Réserves naturelles et intégrant un texte de présentation et le logo du Conservatoire du littoral.
- Entretien des véhicules de service, des bateaux et de l'ensemble de l'outillage (débroussailleuse, bétonnière, remorque...).
- Entretien régulier des bâtiments :
 - Remplacement de la chaudière du gîte de Salin de Badon ;
 - Remplacement d'une chasse d'eau dans les WC handicapés de la Capelière ;
 - Installation d'un robinet d'eau potable accessible aux visiteurs à La Capelière ;
 - Remplacement d'un chauffe-eau à la maison de Gageron ;
 - Réparation d'une fuite à Salin de Badon ;
 - Installation de moustiquaires à la Capelière.
- Maintenance des gros équipements d'électricité solaire et éolienne : l'éolienne du phare, en panne depuis le 10 juillet 2011, a été réinstallée le 27 avril 2012, mais le lendemain elle était à terre pour cause de vent violent. Les réparations ont duré jusqu'au début du mois de septembre. Une nouvelle panne est survenue le 18 septembre, due à un défaut de l'onduleur. Sa remise en service a été effective le 12 novembre 2012. Ce changement d'éolienne a nécessité la modification de l'installation électrique du phare.
- Maintenance et remplacement des petits équipements scientifiques : révision annuelle de la station météo de la Capelière, achat et installation d'un limnigraphe et d'échelles de niveaux, achat d'une balance de laboratoire.

*** Acquisition de matériel divers**

- Achat d'un véhicule tout terrain Lada Niva.
- Remplacement d'un poste informatique et de trois écrans.
- Achat de bois, piquets, tout venant.

*** Gestion des habitats et des espèces**

- Suivi des niveaux d'eau et manipulation des martelières à la Capelière et Salin de Badon.
- Surveillance et lutte contre les espèces invasives (jussie, baccharis...).
- Nettoyage régulier de la plage, des dunes de la réserve et des abords de la digue à la mer.
- Entretien des ganivelles de protection des dunes de la réserve.
- Assèchement périodique des marais de la Capelière fin juin – début juillet, entretien des îlots et des perchoirs, fauchage mécanique de la végétation dans les marais.
- Entretien régulier des chevaux et nourrissage pendant l'hiver.

*** Fréquentation**

La Capelière

En 2012, 13 656 personnes ont visité la Capelière, ce qui représente une baisse par rapport aux années précédentes (-5 % par rapport à 2011). La répartition des visiteurs par nationalités est stable avec 62 % de Français et 38 % d'étrangers.

Notre centre d'information comprend cinq salles d'exposition sur les milieux naturels camarguais, les espèces caractéristiques, l'histoire et l'archéologie, et la protection de la nature. La traduction en anglais et italien d'une partie de l'exposition a été mise en place en février 2012.

Le sentier attenant, d'une longueur de 1,5 km, comprend quatre observatoires sur les marais et deux plates-formes d'observation sur la roselière du Vaccarès. Il est en partie accessible aux visiteurs handicapés en fauteuil.

Un partenariat avec le Mas Saint Germain nous permet d'accueillir trois chevaux sur le marais Nord de la Capelière : ils contribuent à limiter la végétation sur ce marais et représentent un intérêt supplémentaire pour les visiteurs.

Salin de Badon

Les trois observatoires de Salin de Badon sont accessibles sur autorisation délivrée à la Capelière.

En 2012, 2543 visiteurs se sont rendus aux observatoires de Salin de Badon, ce qui représente une baisse de 9 % par rapport à 2011. Mais un record de fréquentation a été battu au mois d'avril 2012, avec 720 visiteurs dans le mois alors que le meilleur chiffre mensuel de fréquentation était jusqu'alors de 565 visiteurs (en avril 2011).

Le gîte de groupe de Salin de Badon accueille les groupes ou individuels naturalistes. En 2012, nous totalisons 2156 nuitées payantes et 842 nuitées liées aux stages et chantiers, soit un total de 2998 nuitées, chiffre toujours en hausse par rapport aux années précédentes.

Le ménage est assuré dans le gîte par une personne de l'association Osiris à Arles, à raison de 4 heures par semaine.

Les travaux préconisés par la commission sécurité, lors de son passage le 24 novembre 2011, ont été réalisés début 2012. Il s'agissait de mettre en place une coupure générale d'électricité.

La chaudière du gîte a été remplacée par une chaudière à condensation, ce qui devrait réduire la consommation de gaz.

Un pont menant à l'observatoire des Aigrettes a été refait au début du mois de décembre 2012.

Le Phare de la Gacholle

Le point d'accueil du phare de la Gacholle est ouvert tous les week-ends de l'année et tous les jours des vacances scolaires, de 11 h à 17 h. Ces permanences d'accueil ont été assurées à tour de rôle par les équipes de bénévoles adhérents de notre association. La SNPN forme ces bénévoles et leur assure l'hébergement sur place. Ce sont également les bénévoles qui réalisent le comptage des visiteurs : la visite de l'exposition étant gratuite, aucun ticket n'est délivré, contrairement à ce qui se fait à la Capelière et Salin de Badon. En 2012, ce comptage permet d'estimer à 14 500 personnes le nombre de visiteurs du phare de La Gacholle, ce qui est nettement inférieur au chiffre de 2011, particulièrement élevé, mais est conforme aux chiffres habituels des années précédentes.

La journée la plus fréquentée, avec 309 personnes, a été celle du 27 mai, dimanche de Pentecôte. Viennent ensuite le 1^{er} mai avec 233 personnes et le dimanche de Pâques avec 224 personnes.

Suite aux différents problèmes rencontrés avec l'éolienne assurant l'alimentation électrique du phare en 2012 (cf. ci-dessus), le groupe électrogène a dû être majoritairement mis à contribution tout au long de l'année.

** Communication*

- Diffusion le 18 janvier 2012 sur France 3 de l'émission « Des Racines et des Ailes » tournée en 2011.
- Participation à des projets locaux : Journées du Patrimoine, Journée mondiale des Zones Humides, Fête de la Nature (gratuité accordée à tous les visiteurs au cours de ces trois week-ends, avec animations dans les observatoires par les bénévoles de la SNPN).
- Participation à l'organisation des Journées des Phares, les 15 et 16 novembre 2012 en Camargue, qui ont rassemblé une quarantaine de participants. Le phare de la Gacholle a été visité à cette occasion.
- A l'initiative du Conservatoire du littoral, accueil en résidence au phare de la Gacholle d'un artiste peintre slovaque, Zoltan Enzoë, entre le 19 novembre et le 9 décembre 2012. Les œuvres réalisées pendant son séjour sont exposées à Marseille dans le cadre de Marseille Provence 2013.

** Diffusion de documents*

Les dépliants suivants sont distribués gratuitement aux visiteurs et réédités régulièrement : Réserve Naturelle de Camargue ; dépliant d'information de la SNPN ; feuillet de présentation des trois sites d'accueil (réédition de 30 000 exemplaires en français en 2012) ; « La Capelière » ; « Salin de Badon » ; « de la digue ... à la mer » ; « Balades naturalistes en Camargue » (réédition de 30 000 exemplaires en français et nouvelle édition à 10 000 exemplaire d'une version anglaise) ; « A la découverte de la nature en Camargue, Crau, Alpilles » (tirage sur place en photocopie).

** Site internet*

Le site internet de la réserve de Camargue fonctionne depuis le printemps 2003 et a été remis à jour et traduit au printemps 2009. Il est très régulièrement mis à jour par le personnel : comptes d'oiseaux mensuels, comptes rendus de stages, chantiers, travaux spécifiques, nouvelles installations, actualités locales et scientifiques, etc. La réserve reçoit de plus de nombreuses photos prises par ses visiteurs réguliers qui, ajoutées à celles réalisées par le personnel, permettent d'enrichir le site de pages photographiques.

En outre, le plan de gestion 2011-2015 et les comptes rendus du suivi scientifique de 2001 à 2011 peuvent être téléchargés.

Les statistiques de la nouvelle version du site montrent que le chapitre le plus consulté est celui des **Actualités** (56,2 %), suivi du chapitre **Votre visite** (21,8 %). Les sites qui nous renvoient le plus de visites sont par ordre décroissant : les sites du PNR de Camargue, de la SNPN, de l'office de tourisme et de la ville d'Arles, de Google, du Pôle-relais Lagunes, de l'office de tourisme des Saintes-Maries-de-la-Mer, Wikipédia, camargue.fr, wikipédia, Réserves naturelles de France...

* *Visites et stages*

Accueil de groupes scolaires à la Capelière

10 demi-journées, soit 229 élèves pour 2012. Il s'agit principalement d'élèves ou étudiants suivant des formations environnementales, telles BTS GPN, mais nous avons également reçu un groupe d'Ukrainiens.

A l'occasion de la journée mondiale des Zones humides et pour la Fête de la Nature, une animation dans les observatoires de la Capelière a été mise en place les dimanches 5 février et 13 mai 2012 : plusieurs adhérents de la SNPN se sont relayés dans les observatoires afin de montrer aux visiteurs les différentes espèces d'oiseaux présentes sur les marais.

Stages d'ornithologie

Du 17 au 20 mai 2012, encadré par François Lescuyer et Silke Befeld : 16 personnes

Du 8 au 11 novembre 2012, encadré par François Lescuyer et Pascale Perret : 16 personnes.

Des sorties mensuelles sont également proposées aux adhérents de la SNPN entre les mois de novembre et juin. Elles sont encadrées soit par un employé de la SNPN-Réserve de Camargue, soit par un adhérent bénévole. La majorité de ces sorties se déroule sur le territoire de la réserve (Salin de Badon, La Capelière, Amphise, la digue à la mer et la plage), mais quelques-unes sont également organisées dans d'autres espaces naturels camarguais (la Tour du Valat, les Marais du Vigueirat, le centre de Scamandre) qui nous ouvrent gracieusement leurs portes.

* *Chantiers de bénévoles*

170 personnes ont participé en 2012.

Le chantier d'été de la SNPN a eu lieu du 16 au 27 juillet 2012 et a regroupé 12 personnes (le maximum que nous puissions recevoir pour que les travaux se déroulent au mieux). Les bénévoles travaillent le matin et profitent des après-midis libres pour découvrir la Camargue. Des visites naturalistes avec le personnel de la réserve leur sont proposées et sont organisées en fonction de leurs centres d'intérêt : ornithologie en Camargue, observation du grand-duc dans les Alpilles, sortie entomologique, etc. Sur les conseils de la Région PACA – qui subventionne ces chantiers de jeunes bénévoles – nous proposons également trois sorties extérieures : visite des monuments d'Arles, visite des expositions photos des « Rencontres d'Arles » (prise en charge du Pass Expo d'une journée), promenade à cheval au Mas Saint Germain et visite de l'exploitation. Tous les bénévoles ont participé à la visite d'Arles et à la promenade à cheval et sept d'entre eux ont visité les expositions photos.

Travaux réalisés au cours du chantier de l'été 2012 :

- Sur le littoral :
 - pose de ganivelles de protection sur la partie ouest de la plage de la réserve ;
 - pose de nouveaux panneaux à l'entrée de la réserve et devant les massifs dunaires ;
 - remplacement des canisses sur la tonnelle du phare de la Gacholle qui abrite les tables de pique-nique ;
- à Salin de Badon :

- arrachage de plantes invasives (jussie et baccharis).

Les partenariats avec les lycées agricoles de la région et du Languedoc-Roussillon se sont poursuivis :

- Lycée agricole de Rivesaltes : 31 janvier au 3 février 2012 ;
- Lycée agricole La Ricarde de l'Isle-sur-Sorgues : du 22 au 25 septembre et du 15 au 19 octobre 2012.

Deux journées de bénévolat d'entreprise ont été organisées pour la société IDEXX basée à Montpellier : 13 personnes ont participé à la première et ont travaillé à l'entretien du sentier de la Capelière accessible aux handicapés. 9 personnes ont participé à la seconde et ont arraché des baccharis sur les friches d'Amphise. Les étudiants du Centre d'océanographie de Marseille ont participé à une journée de nettoyage de plage, ils étaient une soixantaine.

Merci à tous ces bénévoles pour leur aide précieuse et efficace.

*** Fouilles archéologiques 2012**

Un chantier de fouilles archéologiques a également eu lieu sur Amphise du 6 août au 1^{er} septembre, il était encadré par Corinne Landuré – DRAC Aix-en-Provence. Il s'inscrit dans un projet pluridisciplinaire portant sur l'étude archéologique et la reconstitution paléo-environnementale d'un site interprété comme un avant-port de la ville d'Arles à l'Antiquité tardive, découvert en 2009 dans l'étang d'Ulmet, grâce aux indications d'Otello Badan (alors salarié de la SNPN-Réserve nationale de Camargue).

Durant la campagne de l'été 2012, une zone de fouille a pu être implantée dans l'étang asséché. Une vaste esplanade empierrée constituée de blocs d'origines diverses (Alpes, Provence, Esterel...), provenant notamment de pierres de lest, a pu être dégagée sur environ 80 m². La cote de ce niveau de circulation empierrée, située à -0,90 m NGF, par rapport au fond du plan d'eau, situé à -1,62 m NGF, indique un tirant d'eau de 0,70 m NGF, ce qui est suffisant pour des barges et des chalands et confirme donc que les installations découvertes à la montille d'Ulmet pourraient s'intégrer dans le trafic fluvio-maritime entre le port d'Arles et la mer.

*** Suivi écologique**

Sont listés ci-dessous les différents suivis scientifiques menés au cours de l'année et faisant l'objet du compte-rendu scientifique annuel de la réserve de Camargue (document téléchargeable sur le site internet de la réserve (www.reserve-camargue.org) :

- CLIMATOLOGIE :
 - Suivi météorologique ;
 - Caractéristiques climatiques de l'année.
- HYDROLOGIE :
 - Relevés mensuels de salinité dans les étangs du système Vaccarès ;
 - Etude de la qualité des eaux et des sédiments du Vaccarès ;
 - Suivi physico-chimique des lagunes de la Réserve.
- HYDROBIOLOGIE :
 - Phytoplancton (dosage de la chlorophylle a) ;
 - Herbiers du Vaccarès (transect de végétation et cartographie) ;
 - Inventaire des données benthos ;
 - Peuplements de poissons du Vaccarès.
- GEOMORPHOLOGIE :
 - Suivi de l'évolution du trait de côte ;
 - Profils topographiques (dune et plage).
- VEGETATION TERRESTRE :
 - Inventaires floristiques ;
 - Transect ligne de végétation ;
 - Relevés botaniques sur quadrillage terrestre systématique.

- INVERTEBRES TERRESTRES :
 - Piégeage et capture ;
 - Suivi des coléoptères : recherche du scarabée sacré, *Scarabaeus sacer* sur le territoire de la réserve ;
 - Observations de la diane (*Zerynthia polyxena*).
- MAMMIFERES :
 - Dénombrement de lapins.
- AVIFAUNE :
 - Dénombrement des oiseaux d'eau sur le système Vaccarès, les marais de la Capelière et à Salin de Badon ;
 - Recensement des oiseaux nicheurs à La Capelière ;
 - Opérations de baguage.
- REPTILES et AMPHIBIENS :
 - Inventaire qualitatif des reptiles (en particulier des serpents) sur Amphise.
- BASE DE DONNEES GEOREFERENCEES
- ETUDES :
 - Opération Baccharis 2012.

2. Grand-Lieu

* *Gardiennage*

Deux agents de la réserve sont commissionnés et assermentés pour relever les infractions relatives à la réglementation de la réserve naturelle ainsi qu'à la législation « faune-flore » (loi de 1976 relative à la protection de la nature).

En 2012, les infractions suivantes ont été constatées :

- affût photographique en limite de réserve naturelle ;
- circulation non autorisée sur la réserve et cueillette de champignons (deux personnes) ;
- survol par un petit avion de tourisme à moins de 300 m de la réserve.

Hormis pour le survol, le gestionnaire a fait cesser l'infraction et adressé un avertissement oral à l'auteur des faits.

* *Maintenance des infrastructures et des outils*

Il s'agit essentiellement de l'entretien des trois bâtiments dont dispose la SNPN à Bouaye : centre d'animation, siège administratif et les dépendances de la maison du garde, utilisées comme atelier ; ces dernières ayant fait l'objet d'une convention d'occupation avec le Conservatoire du littoral en 2009.

En 2012, un travail a été mené avec l'architecte pour la restauration de ces dépendances et leur réhabilitation en locaux administratifs et techniques, l'autorisation de travaux sera déposée par le Conservatoire du littoral (propriétaire des locaux) en 2013. Un élagage des arbres bordant ces locaux a par ailleurs été réalisé.

Les conditions de surveillance et de suivis particuliers sur le Lac de Grand-lieu imposent l'utilisation d'un matériel spécifique : observatoire flottant, bateaux équipés de moteur hors-bord, barges, pelle mécanique flottante et ses outils (pompes à vase, pince à griffe, etc.), hydroglisseur, tracteur et son matériel et voitures, dont la maintenance est assurée pour la plus grande partie en régie.

Enfin, comme chaque année, la maintenance de la matérialisation des limites de la réserve a consisté à retirer les panneaux situés en pleine eau lors de la montée automnale du niveau du lac et à les replacer au printemps. Les prises en glace de février ont toutefois nécessité des interventions supplémentaires pour la remise en place des supports des panneaux situés sur la partie centrale.

* *Gestion des habitats et des espèces*

- Entretien des douves :
 - Autocurage du canal de l'Etier ;
 - curage du débouché de la douve du Grand Port sur le lac
 - entretien de la végétation riveraine sur quelques secteurs par coupe et recépage des saules de bordure.

Le début de l'année 2012 a permis d'achever le programme d'entretien de l'année 2011 qui avait pris du retard du fait de la montée tardive des eaux. En revanche, le programme d'entretien 2012 n'a pu être réalisé dans son entièreté, du fait de la rapide montée du niveau d'eau à l'automne qui n'a pas permis les curages programmés à cette période, et qui ont donc été repoussés en 2013.

- Maintien de l'ouverture des milieux : les prairies du nord de la réserve ont toutes été fauchées tardivement début septembre. Pour la première fois, cette opération a été réalisée en partenariat avec un agriculteur qui a ainsi pu exporter le produit de la fauche, ce qui devrait favoriser une flore prairiale plus riche et diversifiée.
- Limitation du ragondin et du rat musqué : ces opérations ont été menées en début d'année (du 29/11/2011 au 6/03/2012) et en fin d'année (à partir du 3/12/2012) et ont permis la capture de 224 ragondins et 68 rats musqués durant l'hiver 2011-2012 et 160 ragondins et 11 rats musqués pour le seul mois de décembre 2012.
- Limitation de la jussie : Comme les années précédentes, cinq agents embauchés par le Syndicat de bassin versant grâce au financement du Conseil général de Loire-Atlantique ont été mis à disposition de la SNPN entre le 25 juin et le 6 juillet 2012 pour des interventions d'arrachage manuel sur le réseau hydraulique au nord de la réserve. Environ 4 km de douves ont pu être traités. Outre la jussie, ce ramassage a aussi concerné le myriophylle du Brésil sur deux stations.
- Stérilisation des œufs d'ibis sacrés nichant sur la réserve : en lien avec les opérations visant à limiter la population férale d'ibis sacré se développant dans l'ouest de la France, un arrêté « portant modalités de destruction de spécimens d'ibis sacré *Threskiornis aethiopicus* dans la réserve naturelle nationale du lac de Grand Lieu » a été pris le 1^{er} février 2012, complétant l'arrêté préfectoral « fixant les modalités de destruction de spécimens d'ibis sacré *Threskiornis aethiopicus* » sur la région, pris à la même date. Dans ce cadre, quatre colonies situées sur la RNN au sud du lac ont été suivies. Au total, 638 œufs de 248 nids ont été détruits. Mais l'installation précoce et le non-repérage d'une partie de la colonie a néanmoins permis l'envol d'au moins 150 jeunes.
- Limitation des effectifs d'érismature rousse : la méthode adoptée depuis 2006 a été poursuivie : des tirs à l'aide d'une carabine 22 LR avec silencieux, réalisés entre le 31 mai et le 24 août, ont permis le prélèvement de 66 individus (jeunes et adultes).
- Surveillance du botulisme : les tournées de surveillance/ramassage organisées de juin à septembre n'ont permis de détecter aucun foyer de botulisme. Seuls 25 cadavres ont été ramassés durant cette période, dont tous ne sont probablement pas imputables au botulisme.
- Suivi et optimisation des passes à civelles : entre le 14 mars et le 29 juin, 50 nuits ont fait l'objet d'un piégeage permettant le dénombrement des anguillettes et civelles transitant par ce dispositif, soit plus de 20 000 individus. 6 nuits ont également été contrôlées entre le 17 et le 31 octobre, avec un total de plus de 1100 individus.

* *Suivis écologiques*

Les études scientifiques ayant eu lieu en 2012 sur la réserve concernent les thèmes suivants :

- la qualité de l'eau et la dynamique hydro-sédimentaire via la mise en place d'un préleveur automatique en sortie pour un échantillonnage en continu, couplée à un suivi de routine en zone centrale pour lequel douze campagnes de relevés sur deux transects ont été réalisées en 2012 ;
- la mise en place d'une veille sur les espèces allochtones apparaissant sur la réserve et la surveillance des densités et effectifs de celles déjà établies (ibis sacré, érismaire rousse, jussies, ragondin, rat musqué, écrevisses) ;

- le suivi de l'évolution et la cartographie de la jussie ;
- la mise en place d'un suivi spécifique sur les phragmitaies, avec des relevés réalisés sur six des sept transects habituels ;
- l'étude et le suivi phytosociologique des roselières boisées et des prairies ;
- le suivi de l'état de conservation de l'herbier de macrophytes flottants, avec la réalisation des relevés sur 73 points d'échantillonnage en août 2012 ;
- le suivi cartographique des herbiers flottants et des scirpaies lacustres : une campagne de photos aériennes de la zone centrale a été réalisée en août 2012, qui montre la poursuite de l'élargissement de la zone centrale, avec un accroissement de 10,82 ha depuis la dernière campagne de 2009, et une légère progression, de près de 5 ha, du nénuphar blanc et du nuphar jaune, alors que le déclin des groupements monospécifiques à limnanthème faux-nénuphar et à châtaigne d'eau se poursuit ;
- la mise en place d'un suivi d'espèces floristiques patrimoniales avec la cartographie d'*Illecebrum verticillatum* et de *Gypsophila muralis* en pied de digue du nord de la réserve, le suivi des stations connues de *Menyanthes trifoliata* et la redécouverte de quelques petites stations de *Najas marina* ;
- les suivis ornithologiques, avec notamment le suivi de l'exploitation des prairies par les oiseaux d'eau, pour lequel un stagiaire a travaillé spécifiquement à l'exploitation des données accumulées depuis 1997, et le baguage des passereaux paludicoles en migration post-nuptiale pour lequel une étude complémentaire a été réalisée dans le cadre du Plan national d'action Phragmite aquatique ;
- l'inventaire des insectes et l'identification d'espèces indicatrices.

*** Suivi administratif et représentation**

La gestion administrative de la réserve naturelle a été réalisée par les permanents de l'établissement boscéen de la SNPN ainsi que par le personnel du siège de la SNPN, notamment pour tout le volet social (paie, GRH) et comptable.

Concernant directement et de façon centrale la réserve naturelle nationale, le Comité consultatif s'est réuni à deux reprises en 2012 :

- le 18 septembre, sous la présidence du sous-préfet, chargé de mission auprès du Préfet, dans un format classique (présentation des activités et budgets de la RNN) ;
- le 16 décembre, sous la présidence du sous-préfet, chargé de mission auprès du Préfet et du Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement, pour échanger sur les modalités de gestion des niveaux d'eau et sur la proposition d'étude pilotée par l'Etat sur le sujet (cf. infra).

Le Conseil scientifique de la Réserve s'est également réuni à deux reprises : le 10 janvier et le 2 octobre, sur le thème spécifique de la gestion des niveaux d'eau et de ses conséquences.

A l'échelle du bassin versant, le plan de gestion de la réserve naturelle nationale fixait comme objectif opérationnel la participation et le soutien aux actions engagées à cette échelle pour l'amélioration de la qualité de l'eau. Cela s'est notamment traduit en 2011 par :

- la participation à deux réunions de la Commission Locale de l'Eau (CLE) ainsi qu'à trois réunions du bureau de cette CLE ;
- la participation aux réunions de la commission géographique « Grand Lieu » du SAGE ;
- la participation à six réunions des groupes de travail « zones humides », « gestion quantitative », « gestion morphologique » et « communication » dans le cadre de la révision du SAGE.

Concernant la gestion des niveaux d'eau, une nouvelle réflexion sur une gestion alternative, a été lancée à l'initiative de la SNPN et une réflexion et une consultation approfondies ont été menées par le syndicat de bassin versant. La cellule de gestion des niveaux d'eau pilotée par l'Etat (préfecture) a également été très active pour accompagner ces réflexions. Cela s'est traduit par une quinzaine de rencontres et réunions de travail entre janvier et juillet. La réflexion s'est également poursuivie en fin d'année avec la proposition de la DREAL de faire travailler un prestataire extérieur sur les modalités de mise en œuvre de cette nouvelle gestion et le suivi à mettre en œuvre.

Au-delà de ces deux thèmes ou dans le prolongement de ceux-ci, le gestionnaire a participé :

- aux différentes réunions et groupes de travail sur l'élevage en zones humides et sur les mesures agro-environnementales mises en œuvre sur Grand Lieu ;
- au comité consultatif de la Réserve naturelle régionale ;
- au comité de pilotage sur l'inventaire des zones humides sur la commune de Saint-Mars-de-Coutais ;

- aux rencontres des animateurs Natura 2000 et gestionnaires de Réserves naturelles nationales initiées par la DREAL ;
- aux suivis de la mesure expérimentale Natura 2000 de réduction des stocks d'écrevisse de Louisiane par les pêcheurs professionnels ;
- au comité de pilotage du Schéma régional de cohérence territoriale ;
- à la présentation de l'étude de préfiguration d'un conservatoire régional d'espaces naturels ;
- aux réflexions menées par le syndicat de Pays sur un sentier « Tour de Lac » et à une sortie de terrain sur ce thème pour la prise en compte des contraintes écologiques liées à ce sentier...

*** *Fréquentation, accueil et pédagogie***

La SNPN a apporté sa contribution au développement du projet de « Centre d'éducation à l'environnement » (Maison Guerlain) et à son contenu, à travers sa participation à une quinzaine de réunions sur la scénographie, le sentier, l'organisation de la future animation... Les premiers travaux physiques sur la Maison Guerlain ayant démarré en fin d'année 2012. La SNPN a également apporté son soutien technique et logistique à la mise en œuvre du projet :

- passage sur l'étier de différents groupes ;
- accompagnement technique pour des relevés de géomètre ;
- gestion de la végétation de la Maison Guerlain ;
- entretien du chemin d'accès...

Sur le plan de l'information du public, de la formation des étudiants et professionnels et du partage autour des expériences de gestion, suivis et études menés par la SNPN sur la réserve, en 2012 plus de 400 personnes ont été accueillies à l'occasion de divers événements animés ou organisés par la SNPN, gestionnaire de la réserve naturelle :

- 28 janvier : participation à la sortie organisée par la Fédération des chasseurs sur la RNR à l'occasion de la journée mondiale des zones humides ;
- 10 mars : sortie marais organisée avec Bretagne vivante pour ses adhérents ;
- 22 mars : accueil de deux classes de lycéens à la Maison de la Réserve dans le cadre d'un projet sur l'Etier ;
- 4 avril : dans le cadre de la semaine du développement durable organisée par la Ville de Bouaye et l'association des randonneurs boscéens, accueil des randonneurs à la Maison de la réserve et animation d'ateliers sur le thème du jardin ;
- 5 avril : accueil des agents de la Direction départementale des territoires et de la mer et présentation des problématiques liées au lac, avec sortie de terrain ;
- 9 mai : accueil d'étudiants en licence pour une journée de découverte de Grand Lieu ;
- 25 mai : sortie de terrain avec l'équipe du Syndicat de Pays ;
- 26 mai : participation à la journée de terrain sur Grand Lieu organisée par le Conservatoire botanique national de Brest et la SSNOF (Société des sciences naturelles de l'Ouest de la France) dans le cadre de la préparation de la cession de la Société botanique du Centre Ouest sur le secteur en 2013 ;
- 8 juin : organisation d'une sortie crépusculaire sur le marais de Grand Lieu avec le CPIE Logne et Grand Lieu et un exploitant agricole ;
- 14 juin : accueil de l'association DECOS et sortie de terrain ;
- 14 juin : accueil du service environnement du Conseil régional ;
- 1^{er} juillet : participation à la fête de Pierres Aigües organisée par la commune de Saint-Aignan de Grand-Lieu : participation à la balade commentée sur la RNR et l'Ognon et accompagnement d'une sortie sur un site du Conservatoire du littoral à proximité de la réserve ;
- 12 juillet : accueil d'un chantier jeune à Bouaye ;
- 22 et 23 septembre : participation à la Bird Fair de Paimboeuf organisée par la LPO : animation d'une sortie et conférence sur Grand Lieu ;
- 15 novembre : accueil d'un écrivain en résidence d'artiste à Saint-Lumine-de-Coutais...

A l'occasion de la Fête de la Science, un événement particulier a été organisé à la Maison de la Réserve naturelle du 10 au 14 octobre, qui a permis d'accueillir 190 personnes. Une exposition y présentait les suivis réalisés par la SNPN – cinq panneaux ont été réalisés pour cette occasion - ainsi que le programme de recherche mené par l'Université de Nantes depuis 2011 sur le thème « hydrodynamique sédimentaire et qualité de l'eau ».

* *Communication*

A destination du grand public

En 2012, la thématique des espèces invasives a mobilisé plusieurs médias. Ainsi, l'hebdomadaire *Télérama* a réalisé une partie de son reportage sur ce thème à Grand Lieu. France 5 a également réalisé un reportage fouillé sur cette thématique, avec deux jours de tournage à Grand Lieu, qui devrait être diffusé dans le courant de l'année 2013.

Le lac et la réserve ont également fait l'objet d'autres passages dans la presse :

- Reportage radio sur France Bleue Loire Océan à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides ;
- Article dans *Bretagne Durable* ;
- Petit reportage TV sur France 3 dans l'émission « Vue sur Loire » ;
- Reportage TV de TF1 diffusé dans son journal de 20 heures ;
- Reportage dans *Le Chasseur français* sur le lac de Grand Lieu par le photographe Erwan Balança...

Par ailleurs, un chapitre de l'ouvrage « La France des grands lacs, un patrimoine à préserver », réalisé à l'initiative du Conservatoire du littoral et paru chez Gallimard en 2012, est consacré au lac de Grand Lieu. Et une balade du guide Dakota « De la Loire à la Gironde entre terre et mer », également édité à l'initiative du Conservatoire du littoral, concerne un secteur accessible du lac de Grand Lieu, entre Bouaye et Pierre Aigües. Le rédacteur de cette balade avait été piloté par le gestionnaire de la RNN au moment de la préparation de ce guide.

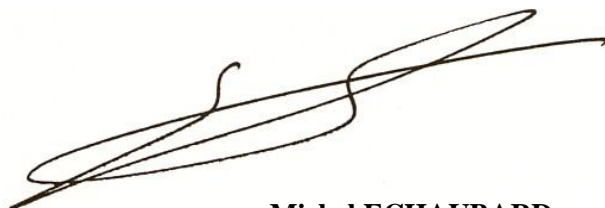
Articles et notes parus dans des revues spécialisées à diffusion nationale

- Reeber S., 2012. Deux nouveaux cas de nidification de la guifette leucoptère *Chlidonias leucopterus* en Loire-Atlantique. *Ornithos*, 19-1.

Autres rapports

- Batard R., 2012. *Evolution de la migration pré-nuptiale de l'avifaune sur les prés-marais du lac de Grand Lieu entre 1998 et 2011*. Rapport de stage du Master Biodiversité et développement durable. SNPN, Université de Perpignan. 28p.
- Batard R., 2012. *Le canard souchet (Anas clypeata), espèce emblématique de la migration pré-nuptiale sur les prés-marais de Grand Lieu et modèle pour la réorientation d'un monitoring*. SNPN, document interne. 8p.
- Gillier J.M. & Reeber S., 2013. *Suivi spatial de la zone centrale du Lac de Grand-Lieu en 2012*. DREAL pays de la Loire, SNPN, Fédération Départementale des Chasseurs de Loire-Atlantique. 18p.
- GRETIA, 2012. *Inventaire préliminaire des hyménoptères et des diptères de la Réserve Naturelle Nationale du Lac de Grand-Lieu*. Rapport GRETIA pour la SNPN. 14p.
- Reeber S., 2012. *Suivi ornithologique du Lac de Grand Lieu en 2011*. Rapport SNPN – RNN Lac de Grand-Lieu, DREAL Pays de la Loire. 33p.
- Touzé H., 2012. *Evaluation du potentiel d'utilisation du site du Lac de Grand-Lieu (44) pour le stationnement postnuptial du *Phragmite aquatique* *Acrocephalus paludicola* et des autres passereaux paludicoles*. Rapport de stage de Licence Professionnelle, SNPN, Université Claude Bernard de Lyon. 53p.

Le secrétaire général



Michel ECHAUBARD